



Les principales revendications de la Confédération paysanne

La préoccupation première et majoritaire des agriculteurs et agricultrices sur le terrain est bien de vivre dignement de leur métier. Les politiques orientées vers le produire plus ne correspondent pas aux enjeux actuels. Aujourd'hui, nous demandons une orientation et des politiques cohérentes pour continuer à produire, garder des paysans, assurer le renouvellement des générations et surtout l'ambition de continuer à produire (voire relancer courageusement et relocaliser certaines productions comme les fruits et légumes) dans le contexte de crise climatique et environnementale.

La Confédération paysanne reste centrée sur les causes de la crise profonde du malaise agricole : la rémunération du travail paysan. Il s'agit de trouver des solutions concrètes pour tous les paysans et paysannes, et non accentuer les inégalités au sein du monde agricole. Certains leviers sont purement français, d'autres européens et il appartient alors au gouvernement d'y travailler à ce niveau.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- **La suspension immédiate de toutes les négociations d'accord de libre-échange, dont celui avec le Mercosur.**
- **La rupture avec la mise en concurrence déloyale, conséquence directe du libre-échange, via la mise en place des outils de protection économique et sociale des agriculteurs et agricultrices ; comme la régulation des marchés agricoles pour stabiliser et sécuriser les prix agricoles !**
- **L'instauration de prix plafonds au niveau de notre prix de revient (coûts et rémunération du travail, incluant les cotisations) pour tous nos produits agricoles, via une loi contraignante et efficace pour le revenu paysan. Ceci est indispensable, en complément de l'application stricte de la loi EGALIM ;**
- **Légitimement, nous exigeons d'être rémunérés pour le cœur de notre métier de producteur d'alimentation, nous ne voulons pas d'une réponse via la production d'énergies et leur rente associée.**
- **L'instauration de prix minimum d'entrée sur le territoire national, fixés au niveau de nos prix de revient, pour nous protéger des importations déloyales tant sur le plan social qu'environnemental.**
- **L'interdiction des surmarges de la grande distribution, pratiquées sur les signes officiels de qualité (SIQO), notamment sur les produits bio.**
- **Une hausse massive de l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique (cf. rapport sorti aujourd'hui du Haut Conseil pour le Climat). Le**

principal frein à la transition agroécologique est l'insuffisante ambition des politiques publiques, pas la volonté des agriculteurs et agricultrices de répondre à la nécessaire transition agroécologique. Le succès des mesures agroenvironnementales (MAEC) parmi le monde agricole le prouve, c'est d'ailleurs le budget prévu par l'Etat qui est largement insuffisant. MAECs et PSE doivent couvrir **l'ensemble du territoire, pour tous les agriculteurs.**

- **Pour le soutien au revenu, la répartition de la PAC doit être revue et être beaucoup plus égalitaire, en soutenant les actifs sur les fermes.** A commencer par la revalorisation de la surprime des premiers hectares dès la campagne 2024.
- **Un plan de soutien à l'élevage paysan et herbager** et une mesure de reconnaissance forte de notre travail paysan **par l'interdiction de la viande in vitro en France.**
- **L'augmentation du crédit d'impôt remplacement/congé** pour les paysan·nes avec une prise en charge à 100% pour reconnaître notre rôle nourricier.
- **Une reconnaissance du mode de production en agriculture biologique** via notamment la hausse de l'écorégime bio à 145€ par hectare, la réouverture de l'aide au maintien à l'AB partout sur le territoire et le respect par l'Etat et les collectivités publiques du ratio de 20% de bio dans la restauration collective.
- **L'arrêt immédiat de l'artificialisation des terres agricoles**, cause d'aggravation du dérèglement climatique, d'affaiblissement de la souveraineté alimentaire et la mise en péril concrète de fermes concernées. Nous pouvons citer le projet d'autoroute Castres-Toulouse (A69).
- **L'instauration d'un fonds de mutualisation des risques climatiques** à la place du système assurantiel privé déployé par le gouvernement qui ne répond pas aux besoins des paysan·nes. Citons par exemple les maraîchers qui n'ont aucune couverture et qui ont été particulièrement touchés par les intempéries Ciaran et Domingo.
- **Des mesures de simplification administrative qui n'affaiblissent pas les normes protectrices pour la santé, l'environnement et nos droits sociaux.** Exemples : pas de contrat d'engagement pour les 11000 non-salariés agricoles touchant le RSA, simplification de l'outil de déclaration SAFRAn pour les aides loups, abandon du certificat pour les chiens de protection et création d'un statut juridique pour les chiens de protection pour sécuriser notre activité ; suppression des audits biosécurité volailles et porcs, suppression de l'obligation de notification des mouvements de volailles pour les bases de données interprofessionnelles, libre choix des modalités d'identification des ovins, comme le règlement européen le permet (plutôt que le double bouclage électronique + boucle simple qui reste obligatoire en France), régler les dysfonctionnements du guichet unique pour les formalités d'entreprise, régularisation au plus vite de la situation des paysan·nes concernés par des bugs lors de la mise en place de la déclaration unique fiscale et sociale...

- **Une adaptation des normes sanitaires à la réalité de nos fermes** : salmonelles, biosécurité pour l'élevage plein-air, tuberculose bovine...
- **Une harmonisation vers le haut des normes au niveau européen**, avec des objectifs ambitieux sur le plan de la protection sociale, de la santé et des écosystèmes ; le greendeal est cet outil d'harmonisation des ambitions, trajectoires et normes pour avancer avec les mêmes règles au sein de l'UE
- **Une hausse des moyens d'accompagnement des paysan·nes dans les démarches administratives.** Les services publics sont en effet sous-dotés et en recul dans nos territoires, source d'inégalités d'accès à l'information et à l'accompagnement. Une personne physique à la MSA doit être référente pour chaque paysan.ne. L'information des retraités et personnes en fin de carrière doit être améliorée.
- **La mise en place rapide d'une expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation** pour lutter contre la précarité alimentaire et rendre effectif l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous.
- **Des politiques publiques rendant effectif le droit au logement pour toutes et tous** en luttant notamment contre la spéculation immobilière, le mal-logement et en construisant des logements sociaux de qualité. En effet, le budget « logement » des ménages a fortement augmenté ces dernières décennies pendant que le budget alimentaire était de plus en plus rogné par les orientations libérales dans le secteur agricole.

Nous nous opposons fermement aux propositions de réautorisation de produits phytosanitaires, de demander une régression du droit de l'environnement, de revendiquer une accélération des projets de stockage de l'eau, en éludant toutes les questions du partage de l'eau dans le monde agricole, d'instrumentaliser une soi-disant obligation de jachères pour s'exonérer des nécessaires infrastructures agroécologiques sur nos fermes (haies, mares, prairies extensives...), de revendiquer des mesures favorables à l'industrialisation et l'agrandissement des exploitations d'élevage pour justifier de se battre sur des marchés mondialisés, de rejeter l'indépendance scientifique de l'ANSES et de poursuivre une ambition d'augmentation de la production coûte que coûte, au détriment de l'emploi paysan, de l'environnement et de l'intérêt général.

Nous souhaitons être rassembleurs sur des solutions d'avenir qui permettent à tous les paysans et paysannes de vivre dignement de leur métier et d'être reconnus pleinement par la société pour leur rôle de producteur d'alimentation de qualité et d'acteurs de territoires vivants et accueillants.